



# Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques

Résumés des conférences et travaux

141 | 2011  
2008-2009

---

## Philologie romane

Fabio Zinelli

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/999>

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

### Édition imprimée

Date de publication : 2 février 2011

Pagination : 158-160

ISSN : 0766-0677

### Référence électronique

Fabio Zinelli, « Philologie romane », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 141 | 2011, mis en ligne le 24 février 2011, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/999>

---

Tous droits réservés : EPHE

## PHILOGIE ROMANE

Directeur d'études : M. Fabio ZINELLI

Programme de l'année 2008-2009 : I. *Les chansonniers romans (précédé d'une introduction à l'ancien occitan)*. — II. *Histoire de la langue et pratiques ecclotiques : l'édition des textes français médiévaux*.

Les premières séances ont été consacrées à une introduction à l'étude de l'ancien occitan. La lecture d'un texte en prose (un extrait de la plus ancienne traduction occitane de la *Légende Dorée*) a été l'occasion d'une première rencontre avec la langue et les outils bibliographiques nécessaires à son apprentissage. L'extrait choisi a été la vie de Mahomet, contenue dans le chapitre consacré au pape Pélage, sorte de précis d'histoire médiévale dont les sources principales sont l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre et le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Le texte occitan, conservé par le ms. Paris, BNF, fr. 9759 (milieu du xv<sup>e</sup> s.), a été lu en même temps que le texte de la version catalane conservée par les mss. Paris, BNF, esp. 44 (fin xiii<sup>e</sup> ou début xiv<sup>e</sup> s. ; édité par M. Tausend en 1995) ; Barcelona, Biblioteca Universitaria, 713 (xv<sup>e</sup> s.), El Escorial, Bibl. S. Lorenzo, N. III. 5 (milieu du xiv<sup>e</sup> s.). Un quatrième témoin de la version catalane, le ms. Vic, Biblioteca Capitulat, 174 (xv<sup>e</sup> s.) avait décalé la vie de Mahomet à la fin du codex : « per quant no serie digne cosa que la vida de hun traydor falsari axi com es Mafumet fos escrita ne mesclada en mig de la vida dels sants » (f. 423ra). Elle a par la suite été emportée par la mutilation de la partie finale du manuscrit. La version occitane et la version catalane de la *Légende Dorée* sont très proches. Elles dérivent, comme il a été depuis longtemps reconnu, d'une même version originale en langue vulgaire. Il n'y a pas d'unanimité quant à sa localisation. La présence de quelques catalanismes à l'intérieur de la version occitane me semble confirmer l'idée de ceux (J. Coromines, G. Brunel, M. Tausend) qui pensent que c'est bien en catalan que le texte latin avait été traduit en premier. Pour la vie de Mahomet nous relevons ainsi les catalanismes suivants : *assots*, *assotat* (« coup de fouet », « fouet ») mot d'origine arabe commun aux autres langues de la péninsule ibérique (voir l'esp. *azote*) ; *la avoria* (« il l'avait prise en haine ») oc *aborrir* (on ne trouve des formes avec -v- qu'en dauphinois et en franco-prov.) ; *rebujar* (« quant rebujaria sa molher », « répudier ») ; l'occitan a *rebuzar* < REFUSARE). Par ailleurs, il est intéressant de noter que pour cette même vie de Mahomet le texte occitan présente quelques interpolations. Elles semblent faire référence à des détails connus par d'autres textes relatant la légende de Mahomet au Moyen Âge (en particulier les *Otia Machometi* de Guibert de Nogent et le *Roman de Mahomet* d'Alexandre du Pont). Aucun détail ne prouve une connaissance de la vie de Mahomet telle qu'on la lit dans la *Doctrina Pueril* de Ramon Llull, texte catalan dont il existe aussi une traduction occitane ayant connu une certaine diffusion.

À partir du mois de février les conférences se sont développées selon deux axes de recherche distincts. Le premier axe a été consacré à la tradition manuscrite des trou-

badours. Leurs poèmes nous ont été conservés par une trentaine de recueils. L'analyse d'une chanson du troubadour limousin Bernart de Ventadorn (actif dans la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.), *Bel m'es can eu vei la brolha* BdT 70,9, a fourni un bon point de départ pour une illustration de la méthode de recherche applicable aux chansonniers occitans et romans. Par ailleurs, l'édition des poèmes de Bernart de Ventadorn par C. Appel (1918) a été un excellent point de repère pour illustrer les pratiques d'éditions utilisées dans le domaine de la poésie lyrique médiévale. Pour ce qui est de la chanson BdT 70,9 plusieurs observations ont été faites. Du point de vue thématique, il faut souligner le développement du motif du jeûne d'amour (sur lequel voir aussi Marcabru BdT 293.18, v. 58-60 « "Escoutatz"! / ni [suj. Amor] no·n demandara trega, / si·us etz dejuns o disnatz »). D'un intérêt certain est le problème posé par le schéma métrique irrégulier de la *tornada* (le congé) de la chanson. Là où, d'après le patron de la cinquième strophe, nous attendrions des rimes en *-ir, -ira, -ira, -ir*, nous lisons : « Ma mort remir, que jauzir / no·n posc ni no·n sui jauzire; / mas eu sui tan bos sofrire / c'atendre cuit per sofrir. » (v. 41-44). L'équivalence établie entre les terminaisons en *-a* dans la cinquième strophe et en *-e* dans la *tornada* renvoie-t-elle à l'intervention facile de la part d'un jongleur soucieux d'ajouter rapidement à la chanson un congé à son propre goût? Ou s'agit-il plutôt d'un choix de l'auteur ayant opté, fait unique, pour une *tornada* irrégulière? Il aurait ainsi pu mettre en relief deux mots-clés du lexique courtois tels *jauzire / sofrire*. Par ailleurs, ce faisant, il aurait introduit dans son texte une sorte de rime « à la française ». En mettant sur un même plan la transformation française du *-a* atone en position finale en *-e* et sa conservation en occitan, le poète aurait ainsi joué sur le registre des interférences linguistiques. Il faut rappeler que, comme l'avait montré notre étude de la BdT 70.4 (voir le *Livret-annuaire* 2006-2007 [2008], p. 147-149), Bernart s'était peut-être déjà essayé à ce genre d'effets poétiques.

Sur le plan ecdotique, les résultats obtenus pour la chanson BdT 70.9 ont été testés sur l'ensemble de la section consacrée à Bernart à l'intérieur du chansonnier D<sup>a</sup> (c'est-à-dire la deuxième partie du ms. Modène, Biblioteca Estense e Universitaria, α.R.4.4). Un nouvel examen de la *scripta* de la partie lyrique ancienne du ms. de Modène dans son entier (c'est-à-dire la somme des chansonniers *D, D<sup>a</sup>, H*, annexe française consacrée à la lyrique des trouvères) a aussi été esquissé. En particulier, nous avons essayé de donner un relevé des italianismes (ou plus précisément des formes dialectales de la Vénétie) qui se sont glissés dans le travail de copie des deux scribes. Une distinction est parfois possible entre des traits idiomatiques qui sont de leur crû et ceux qui se trouvaient déjà dans leur sources. Enfin, nous avons pu détecter sous la plume du premier scribe (à qui on doit aussi la copie de l'annexe *H*) un nombre important de formes influencées par la langue d'oïl. C'est un phénomène qui a très probablement son origine dans la double compétence du scribe habitué à transcrire des textes en langue d'oc et d'oïl.

Le temps pris par ce dernier travail a limité le développement du deuxième axe de recherche, consacré à l'histoire de la discipline et aux pratiques actuelles des éditeurs des textes romans. Le problème de la forme sous laquelle présenter le texte critique a été envisagé, en particulier ce qui touche au problème de l'orthographe, sachant que toute restitution du système employé par un copiste est foncièrement redevable de nos connaissances linguistiques. Force est de constater que la présentation formelle d'un

texte (les opérations de « toilette » selon une expression couramment utilisée par les éditeurs) peut changer selon que l'on a affaire à une édition lachmannienne ou bédieriste. Les traditions scientifiques nationales jouent aussi un rôle majeur. Les pratiques de restitution formelle d'un texte peuvent varier en fonction de l'image identitaire liée à un *corpus* littéraire donné (par exemple, pour le Moyen Âge, elle est très forte pour l'italien et pour le catalan, moindre pour le français et l'occitan). C'est ainsi que Gaston Paris, dans son édition du *Saint Alexis* (1872), se lance dans la reconstruction d'« un spécimen admissible de la bonne langue française telle qu'elle devait se parler et s'écrire au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Et on ne disconvient pas non plus que c'était une belle langue, sonore et douce, forte et flexible... ». Au cours des conférences, en empruntant le chemin qui conduit du manuscrit dit de base à l'édition, devait être examiné un cas célèbre de reconstitution formelle de la langue d'un auteur : les éditions de Chrétien de Troyes par W. Förster. Nous avons en revanche décidé de consacrer les séances restantes aux deux éditions du *Roman d'Eneas* préparées par le philologue néerlandais Jean-Jacques Salverda de Grave, travaux qui virent le jour respectivement en 1891 et entre 1925 et 1929. La première, d'inspiration lachmannienne, produit une véritable réécriture du ms. utilisé comme base par l'éditeur (Florence, Bibl. Laurent., pl. XLI.44) : une couche dialectale de type occidental a été superposée à la *scripta* de type orientale du témoin, le but étant de donner aux lecteurs un texte formellement proche de l'original composé à la cour d'Henri II Plantagenêt. Le même procédé avait d'ailleurs été adopté par L. Constans dans son édition d'un autre roman de matière antique ayant été composé dans l'espace Plantagenêt : le *Roman de Thèbes* (Paris, 1890). Par ailleurs, le philologue allemand K. Warnke s'était servi du même procédé pour les *Lais* de Marie de France, parus en 1885 dans la même collection que l'*Eneas*, la *Bibliotheca normannica*, dirigée par H. Suchier et publiée à Halle. À trente ans de distance, Salverda de Grave, désormais converti à la méthode de Bédier, revint à une attitude bien plus conservatrice vis-à-vis du ms. de la Laurentienne. Une idée surgit, peut-être malicieusement, au sujet de cette « conversion » si l'on pense qu'elle a pu être encouragée par ses expériences d'éditeur des textes des troubadours. Salverda de Grave édita les poèmes de Bertran d'Alamanon en 1902, et les poèmes d'Uc de Saint-Circ en 1913. En particulier pour ces derniers, l'état de la tradition semble provoquer en Salverda de Grave une perte de confiance dans la possibilité de parvenir à un classement des manuscrits. Son édition ne contient d'arbre généalogique que pour trois des quinze chansons, alors qu'on rencontre souvent des affirmations dont la teneur se rapproche de celle-ci : « Les variantes ne permettent pas une classification rigoureuse des manuscrits ». L'histoire de cette crise est exemplaire du tournant pris par la méthodologie d'édition des textes au sein de la communauté des romanistes. Ses effets en sont encore visibles aujourd'hui.